

## SOMMAIRE

- **NYSE Euronext : appel à débrayer le 7 mars**
- **Thales : journée d'action pour les salaires**
- **Sénat : les assistants parlementaires réclament une convention collective**
- **Prisma Presse : la grève pour les salaires**
- **Suicide du commandant du CMA-CGM-Lapérouse : le management mis en cause**
- **« Un pays, une école, un avenir » : tous mobilisés le 19 mars !**
- **Non à la xénophobie et à la politique du pilori : mobilisation le 9 mars**
- **Double journée des femmes : deux fois plus de temps à s'occuper des enfants**
- **Congrès de l'UGICT-CGT : un site dédié avec des documents accessibles à tous**

## ÉDITO

### « ESPIONNAGE » CHEZ RENAULT : LES « FUITES » FONT « PSCHITT »



L'affaire d'espionnage industriel chez Renault est en train de se révéler totalement bidonnée. Elle a éclaté début janvier avec la mise à pied, puis le licenciement de trois cadres haut placés, à la suite d'une enquête interne de Renault consécutive à l'envoi de courriers anonymes. Ces cadres étaient soupçonnés d'avoir touché des pots-de-vin via des comptes bancaires en Suisse ou au Liechtenstein. Le syndicat CGT de Renault a estimé jeudi que « cette affaire gravissime pour l'image de l'entreprise témoigne du climat délétère au sein de Renault, qui ne cesse de s'amplifier au cours des dernières années », poursuit la CGT. En outre, indique le syndicat, l'évocation de possibles manipulations « montre malheureusement le dédain de la direction à l'encontre des salariés victimes, au regard des conséquences désastreuses pour eux ». Cette affaire pourrait bien, dans notre pays, remettre en selle le débat lancé dès 2005 sur la mise en place des systèmes d'alertes éthiques dans les entreprises. *Le Monde* indiquait déjà en mai 2009 qu'aux États-Unis les dénonciations ont augmenté de 21 % au premier trimestre 2009, contre 16,5 % en 2008 et 11 % trois ans aupa-

ravant. Tout cela justifiant la mise en place de systèmes de « whistleblowing » et autres « dispositifs d'alerte professionnelle ». La même année en novembre, la justice a suspendu le système de dénonciation anonyme mis en place au sein de la société Benoist-Girard, filiale du groupe américain Stryker. Mais quelque 1 300 entreprises utiliseraient des dispositifs similaires en France. On voit dans ce genre d'affaires que ces systèmes, sous le contrôle exclusif de l'employeur, sont des armes redoutables contre les salariés. Que l'on habille l'infamie de la dénonciation anonyme sous le vocable d'alerte éthique n'est pas anodin. Lorsque l'on sait dans quelle estime les employeurs tiennent les syndicalistes soupçonnés a priori de jouer contre l'intérêt général, on doit s'inquiéter d'un tel développement du « whistleblowing ». Mais au-delà, il est insupportable d'ajouter à toutes les pressions déjà subies par les salariés et les cadres, celle de devoir se méfier de tout le monde. Plus fondamentalement, avec ces systèmes, on détourne l'attention vis-à-vis des turpitudes et des pratiques patronales. Qui va dire ce qui est éthique et ce qui ne l'est pas ? Quelle banque, ou tout simplement quelle multinationale accepterait par exemple d'être dénoncée par ses propres cadres parce qu'elle continue d'avoir des activités dans les paradis fiscaux ? La transparence au nom de laquelle sont mis en place ces systèmes est une vue de l'esprit. Elle se fonde sur une relation de subordination des salariés, cadres compris. Devons-nous accepter d'abdiquer notre citoyenneté en arrivant au bureau ou à l'atelier et accepter sans regimber la mise en place de systèmes de surveillance, de dénonciation ? On a vu chez Renault ce que valent les enquêtes et procédures internes. Qu'aujourd'hui Carlos Ghosn, le patron de Renault patauge dans le marigot qu'il a créé, est une belle leçon dont hélas, il ne risque pas de faire les frais à titre personnel. Dans cette affaire, et sauf rebondissement, trois cadres supérieurs sont injustement aujourd'hui au ban d'infamie. Pour une affaire connue, combien d'autres étouffées ? Combien de licenciements express, de bonne foi bafouée ?



## NYSE Euronext : appel à débrayer le 7 mars

Les salariés de NYSE Technologies, filiale informatique de NYSE Euronext à Paris, sont appelés lundi à deux heures de débrayage, pour protester contre les délocalisations et les réductions d'effectifs par leurs syndicats CGT et CFDT. « Les centres informatiques ont été transférés d'Aubervilliers à Basildon, au Royaume-Uni, le nombre de salariés n'a cessé de diminuer, chutant de 13 % l'an dernier », dénoncent les syndicats.

« La baisse continue des effectifs a de l'impact sur les compétences technologiques de la filiale, ce qui va à l'encontre de la position officielle de l'entreprise, qui prétend vouloir garder Paris comme un +hub technologique+ dans le cadre de la fusion avec Deutsche Börse », ajoutent-ils.

« Les spécialistes informatiques du groupe NYSE Euronext n'ont en outre pas les mêmes avantages sociaux que les salariés du groupe », alors que NYSE Technologies est une filiale à part entière, déplorent-ils encore.

## Thales : journée d'action pour les salaires

Un millier de salariés de différents sites de la banlieue parisienne ont manifesté jeudi matin devant le siège social de Thalès à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour faire pression sur les négociations salariales.

Le groupe est secoué depuis plusieurs semaines par des conflits salariaux unitaires dans ses différentes filiales.



## Sénat : les assistants parlementaires réclament une convention collective



Le syndicat des collaborateurs parlementaires du Sénat, qui craint une « vague de licenciement massif » à la suite des élections sénatoriales de septembre, a réclamé mercredi « une convention collective ».

« 500 salariés de droit privé, employés par les sénateurs, risquent de perdre leur emploi dans la vague de licenciement massif qui résultera des élections sénatoriales de septembre prochain, sans qu'aucun plan social ne soit prévu par l'Institution », déclare, dans un communiqué, le syndicat qui regroupe les quelque 1 000 collaborateurs de la Haute Assemblée.

## Prisma Presse : la grève pour les salaires

Les salariés de Prisma presse, (Géo, Voici, Capital, Gala et VSD), ont voté la grève jeudi après-midi en raison, selon les syndicats CGT, SNJ et FO, de l'insuffisance des propositions de la direction en matière salariale.

La grève a été votée à l'issue d'une Assemblée générale. Les salariés réclament notamment, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, une augmentation de 150 euros pour tous, une prime de déménagement de 1 500 euros (Prisma a récemment regroupé l'ensemble de ses activités à Gennevilliers en région parisienne) et un plan de rattrapage des salaires les moins élevés.



## Suicide du commandant du CMA-CGM-Lapérouse : le management mis en cause



Le 14 février dernier, le commandant en charge du CMA-CGM-Lapérouse se donnait la mort.

Peu de temps auparavant, il avait été démis de ses fonctions à la suite d'un incident sans gravité dont il n'était pas responsable et s'était vu confier une mission bidon dont l'objectif était de le pousser à la démission.

Dans un message testamentaire adressé à quelques proches, il expliquait qu'il n'avait plus d'avenir et que cela lui était insupportable.

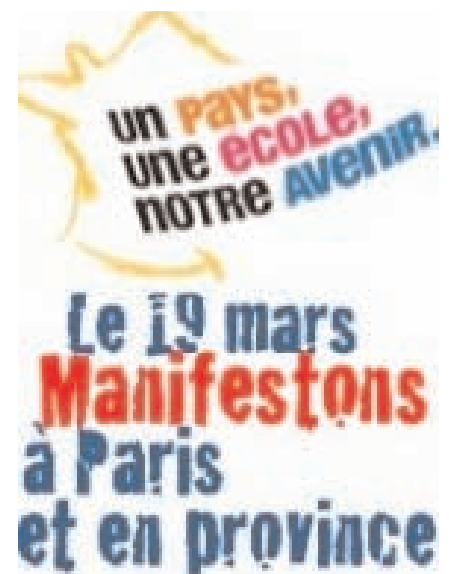
Loin d'être un « *dysfonctionnement de la compagnie* » comme la direction de celle-ci l'a affirmé, c'est une fois de plus un mode inhumain de mana-

gement qui est en cause comme l'ont dénoncé les organisations syndicales dans l'unité (Ugict-CGT, CGT, CFDT, CGC) qui n'entendent pas en rester là.

## « Un pays, une école, un avenir » : tous mobilisés le 19 mars

Le collectif « *Un pays, une école, un avenir* » regroupant 25 organisations dont les syndicats des personnels de l'Éducation nationale (parmi eux la Ferc-CGT), les parents d'élèves, les jeunes lycéens et étudiants et associations appelle à une journée nationale d'action déclinée dans chaque académie le samedi 19 mars.

Dans un communiqué, la fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture estime que « *toucher à l'école, c'est toucher l'émancipation, l'espoir d'un avenir meilleur, par une intégration socio-économique réussie, de centaine de milliers de jeunes. C'est également priver le pays des richesses futures que représentent des classes d'âge éduquées et qualifiées* ». Depuis 5 ans ce sont près de 80 000 emplois dans l'Éducation (tous personnels confondus) qui ont été supprimés dont 16 500 en septembre 2010. La Ferc-CGT rappelle que « *pourtant, il y aura à la rentrée 61 000 élèves supplémentaires (effet du baby boom de 2000). Le travail de sape s'est fait lentement. En supprimant des classes et en gonflant progressivement les effectifs par classe. (De 24 élèves par classes il y a 20 ans, on est passé à 28 il y a 10 ans, puis à 30 et plus actuellement). En réduisant toutes les offres de formations. En supprimant des filières dans les lycées professionnels et technologiques (réformes des filières STI). En réduisant la durée des cursus de formation (Bac Professionnel par exemple). En réduisant les heures d'enseignement (en français, mathématiques, disciplines artistiques...).*



## Non à la xénophobie et à la politique du pilori : mobilisation le 9 mars

Les organisations (dont la CGT) réunies dans le collectif « Non à la xénophobie et à la politique du pilori » appellent à des rassemblements dans toute la France mercredi 9 mars (à Paris, à 18 h 30, place Edouard-Herriot, à côté de l'Assemblée nationale) contre la « loi Besson », qui traduit en actes l'orientation xénophobe du « discours de Grenoble ». Dans leur communiqué commun, les 46 organisations dénoncent « le nouveau cas de déchéance de nationalité discriminant les Français d'origine étrangère, le déni de droit d'asile par la création de « zones d'attente fictive », l'allongement de la durée de rétention et les entraves au contrôle du juge, la mesure de bannissement sous la forme d'une « interdiction de retour », la chasse aux Roms et aux étrangers malades, la mise en place d'un internement administratif de très longue durée de « présumés terroristes » aggravent la politique de la peur et du rejet, qui fait des étrangers des boucs émissaires alors qu'ils vivent ici, travaillent ici et partagent notre vie de tous les jours ».



## Double journée des femmes : deux fois plus de temps à s'occuper des enfants



S'il est incontestable que les hommes vivent leur paternité de manière plus active et impliquée, les femmes consacrent une heure quarante par jour en moyenne à s'occuper de leurs enfants tandis que les pères n'y passent que 42 minutes, révèle une étude de l'OCDE publiée vendredi. Et c'est toujours vrai, que les pères travaillent ou non. La France se situe sous ces moyennes : les pères qui travaillent consacrent 26 minutes à leurs enfants, 48 minutes quand ils ne travaillent pas. Leurs homologues féminines passent 62 minutes à s'occuper des bambins quand elles travaillent et près de deux heures quand elles n'ont pas d'activité. Les pères se chargent davantage des tâches « éducatives » et « de loisir » (41 % du total du temps qu'ils consacrent à leurs enfants) plutôt

qu'aux tâches de « soins » ou de « surveillance », auxquelles les mères consacrent 60 % de leur temps dévolu aux enfants. Les tâches de « transport » - emmener les enfants à l'école ou au cours de danse - sont partagées à égalité : 14 % pour les pères, 13 % pour les mères. Outre la gestion de la progéniture, les femmes sont aussi chargées de la cuisine et de la vaisselle. 83 % des femmes se livrent à ces activités en moyenne tous les jours et y passent une heure vingt-trois contre 45 % des hommes (qui y consacrent 21 minutes). Le ménage est aussi assumé par les femmes (63 % d'entre elles pour 43 minutes contre 23 % des hommes qui s'y livrent ... 10 minutes).

## Congrès de l'UGICT-CGT : un site dédié avec des documents accessibles à tous



Pour aider à la préparation de son congrès, qui aura lieu du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril au Palais des congrès « Opéra » de Vichy, l'UGICT-CGT met en place un site dédié :

[www.congres.ugict.cgt.fr](http://www.congres.ugict.cgt.fr)

Vous y trouverez :

- le projet de document d'orientation ;
- le bilan d'activité ;
- des vidéos sur les enjeux du congrès, les enseignements du mouvement social, les ICT et la syndicalisation, les jeunes diplômés, le management, l'organisation spécifique ;
- des documents complémentaires sur les thèmes abordés ;
- la possibilité d'adresser des contributions.